



Sommaire

- p 2, 3 Le mot du Maire

Dossiers en cours

- p 3 Carrefour RD6/RD23, sentier connecté

Actualités

- p 4 Evolution du budget communal
- p 5 Aire de sports et loisirs
- p 6 Parc photovoltaïque, navette UGGO
- p 7 Horaires navette Uggo, cave coopérative

Sécurité

- p 8 Trottoirs et marquage au sol, chicane et parc de stationnement

Travaux

- p 9 Font d'Arnaud, conteneur, Cidex

Vie du village

- p 10, 11 Dans le rétroviseur

En bref

- p 12 Urbanisme, Elections 2026



..... LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Alors que ce mandat s'achève, je souhaite tout d'abord retracer les réalisations et dresser un bilan financier de ces 5 dernières années.

Bilan 2020-2025 :

Avec l'équipe municipale, nous avons œuvré pour renforcer les solidarités, soutenir les associations, accompagner les transitions nécessaires et préserver l'identité de notre commune tout en la transformant :

- **Eau** : résolution de façon pérenne de l'accès à l'eau avec le soutien et l'aide des 44 communes de l'agglomération du Gard rhodanien
- **Sécurité** : réhabilitation de l'ancien château d'eau en réserve incendie, mise en place de ralentisseurs, d'une chicane et d'une écluse routière (rétrécissement de chaussée)
- **Travaux** : agrandissement du cimetière et création de deux aires de stationnement, à côté du dit cimetière et rue de la Rouveyrède, réfection de rues et chemins communaux, aménagement d'une aire de sports et de loisirs, rénovation de la salle des fêtes
- **Cadre de vie** : création avec 10 autres communes de l'Uzège nord d'un SIVU pour adhérer et gérer la maison de santé de Lussan, agrandissement du local de l'épicerie, aménagement de la bibliothèque municipale et d'une salle des associations à l'étage du bâtiment rue de la Rouveyrède, installation de composteurs collectifs, mise en place avec l'agglomération de la redevance incitative
- **Ecole** : électricité, peinture, équipement informatique, cour de récréation
- **Equipements communaux** : modernisation de l'éclairage public, divers travaux d'entretien et de rénovation (local qui jouxte le lavoir, clocher, balcon de la mairie), embellissement des espaces verts par des végétaux
- **Projets en cours** : traversée d'agglomération/RD6, aménagement d'un sentier connecté dans le bois de Cuègne.

Durant ces années, nous avons mené une politique ambitieuse pour une commune de notre taille. Grâce à une stratégie budgétaire prudente et maîtrisée, nous avons su conjuguer rigueur et audace pour investir dans des projets structurants tout en préservant l'équilibre de nos finances. Vous trouverez d'ailleurs en page 4 le bilan financier qui nous a été communiqué par la perception.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif mené avec les élus, les agents municipaux, les partenaires institutionnels et associatifs, les commerçants, les auto-entrepreneurs et bien sûr avec vous toutes et vous tous. Votre implication, vos idées et votre confiance ont été essentielles pour faire avancer notre commune.

..... EVOLUTION DU BUDGET

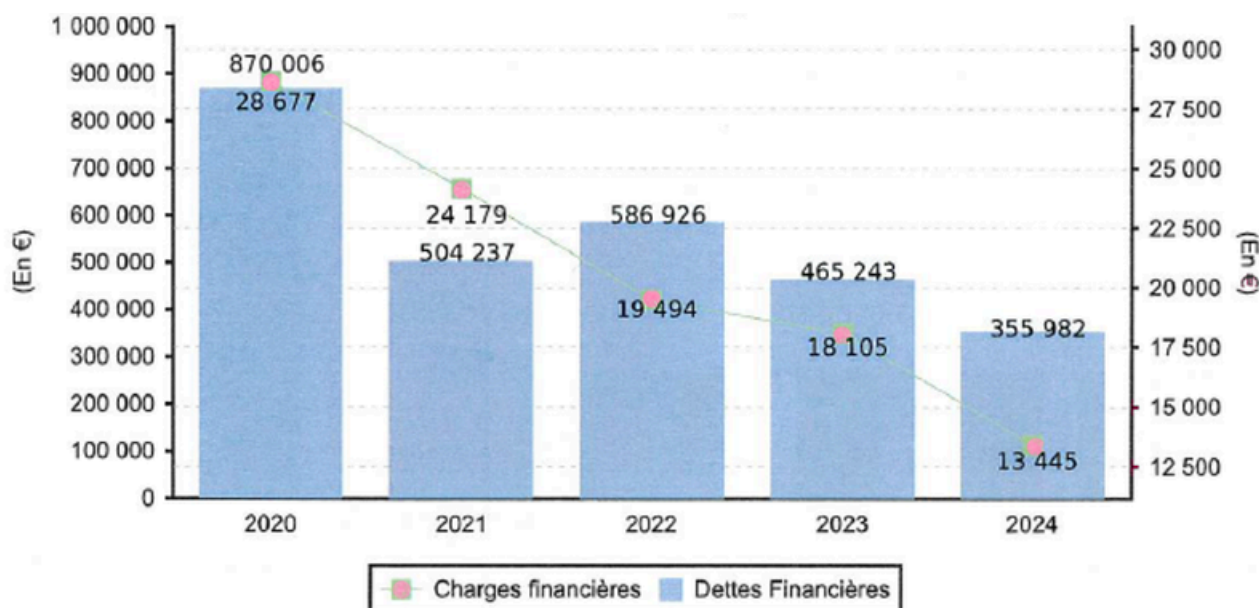
Bilan financier 2020-2024 (Source DGFIP)

*En €	2020	2021	2022	2023	2024
Produits de fonctionnement (recettes)	627 056	704 305	778 430	837 873	862 190
Charges de fonctionnement (dépenses)	627 521	532 016	576 582	622 950	657 086
Capacité d'autofinancement brute *	-465	172 290	201 848	214 922	205 104
Capacité d'autofinancement nette*	-111 736	56 521	84 537	93 240	95 843
Dépenses d'équipement (investissement)	64 893	17 681	90 472	217 142	291 392
Dettes financières (emprunt)	870 006	504 237	586 926	465 243	355 982
Fonds de roulement	163 734	244 646	485 812	458 686	340 623
Trésorerie	101 372	161 785	448 264	533 229	475 706

*La **capacité d'autofinancement (CAF) brute ou épargne brute** est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité.

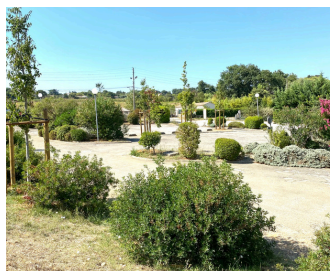
*La **capacité d'autofinancement (CAF) nette** est l'épargne brute après déduction des remboursements de dette. La **CAF nette** est un indicateur qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Evolution des dettes et des charges financières (Source DGFIP)

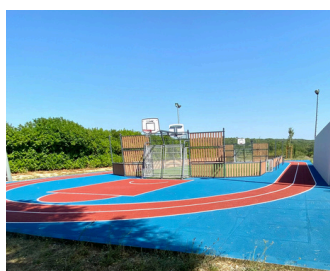


Les charges financières représentent essentiellement les intérêts des emprunts.

.... AIRE DE SPORTS ET LOISIRS



Les installations principales sont toutes terminées ainsi que les plantations et les voies d'accès. Il ne manque plus que les tables de ping-pong et de petites améliorations autour du conteneur récemment installé et en cours d'aménagement. Nous avons pu constater que vous preniez petit à petit possession des lieux et c'est très bien ainsi.



Plus tard une deuxième tranche verra la modernisation et l'extension de l'éclairage de la zone.



Cet équipement, inauguré en présence de M. le Préfet du Gard, de M. le sénateur Denis Bouad, de nombreux élus du Département, de la Région Occitanie ainsi que de l'Agglomération du Gard rhodanien, a pu voir le jour grâce à plusieurs années de gestion rigoureuse des finances communales : économies sur les frais de fonctionnement permettant un basculement des sommes sur l'investissement, recherche acharnée de subventions (Département, Région, Etat, ANS) et recours mesuré à l'emprunt.

N'oublions pas que, depuis quelques années, le Trésorier Payeur Général surveille attentivement les finances des établissements publics et limite l'accès à l'emprunt selon leur capacité d'auto-financement.

Vous pourrez voir ci-dessous la répartition des subventions.

Financement du projet "Aire de sports et de loisirs"

Total dépenses : 347 877€ HT



- Subvention DETR (Etat) : 76 100€ soit 21,9 %
- Prévisions subvention Fonds vert (Etat) : 12 697€ soit 3,65%
- Subvention Conseil Régional : 21 000€ soit 6,04%
- Subvention Conseil Départemental : 86 712€ soit 24,9%
- Subvention ANS (Agence Nationale du Sport): 47 000€ soit 13,51 %
- Autofinancement commune : 104 368€ soit 30%

..... ACTUALITÉS

Parc photovoltaïque

Le parc photovoltaïque de la Générale du Solaire, situé au nord-est du territoire communal est opérationnel. La production pour la fourniture au réseau d'une électricité en grande partie décarbonnée a débuté et avec elle une rentrée d'argent régulière pour la commune qui avoisine 20 000 € annuels, pour la location de la partie communale du terrain occupé par les panneaux ainsi que celle des parcelles du bois de Cuègne concernées par les mesures compensatoires (voir bulletin 21)



Navette UGGO

Depuis le début du mois de Juin 2025, une navette UGGO passe par notre village plusieurs fois par jour pour amener gratuitement les personnes qui le désirent à Combes, Bagnols sur Cèze et suivant les jours à St André d'Olerargues, Carmes et Donnat.

Cette initiative de l'agglomération du Gard Rhodanien offre aux personnes qui ne disposent pas d'un véhicule la possibilité de se rendre dans l'un des endroits desservis sans problème et vise à réduire le trafic routier en permettant aux possesseurs d'automobile de se rendre en ville (pour une visite ou un rdv) sans emprunter leur véhicule.

Ligne et horaires à l'essai pendant un an.

Dépliant des horaires disponible page suivante, en mairie ou sur :
<https://api.uggomobilite.com>



A destination de Bagnols-sur-Cèze, la ligne 17 dessert 3 villages du Gard rhodanien :




La ligne, gratuite et ouverte à tous, offre trois trajets par jour afin de permettre d'accéder facilement aux services de proximité.

Avec cette initiative, UGGO évolue en favorisant la mobilité durable et en rendant le transport accessible à tous.

LIGNE 17 : Bagnols-sur-Cèze <> Combes (Sabran) <> Donnat (Sabran) <> Carmes (Sabran) <> Saint-Marcel-de-Careiret <> Saint-André-d'Olerargues

gratuit !

Fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés)


 Correspondances possibles avec les TER

LUNDI - MERCREDI - VENDREDI

Bagnols-sur-Cèze > Saint-Marcel-de-Careiret


	Période scolaire	Période de vacances scolaires				
		L_Me_V	L_V	Me	L_Me_V	-
BAGNOLS-SUR-CEZE	PEM - Gare 	09:00	12:30	13:00	15:00	17:00
	Lot. Coste	09:03	12:33	13:03	15:03	17:03
COMBES (SABRAN)	Ecole	09:07	12:37	13:07	15:07	17:07
	Peligouse	09:11	12:41	13:11	15:11	17:11
DONNAT (SABRAN)	Eglise	09:12	12:42	13:12	15:12	17:12
	Palus	09:15	12:45	13:15	15:15	17:15
CARMES (SABRAN)	Place Saint-Jean	09:16	12:46	13:16	15:16	17:16
	Village	09:21	12:51	13:21	15:21	17:21
ST MARCEL DE CAREIRET	Salle des Fêtes	09:22	12:52	13:22	15:22	17:22


Saint-Marcel-de-Careiret > Bagnols-sur-Cèze

	Période scolaire	Période de vacances scolaires				
		L_Me_V	L_V	Me	L_Me_V	-
ST MARCEL DE CAREIRET	Salle des Fêtes	09:22	12:52	13:22	15:22	17:22
	Place Saint-Jean	09:27	12:57	13:27	15:27	17:27
CARMES (SABRAN)	Ancienne Ecole	09:28	12:58	13:28	15:28	17:28
	Eglise	09:30	13:00	13:30	15:30	17:30
DONNAT (SABRAN)	Peligouse	09:31	13:01	13:31	15:31	17:31
	Ecole	09:35	13:05	13:35	15:35	17:35
BAGNOLS-SUR-CEZE	Lot. Coste	09:38	13:08	13:38	15:38	17:38
	PEM - Gare 	09:43	13:13	13:43	15:43	17:43

MARDI - JEUDI

Bagnols-sur-Cèze > Saint-André-d'Olerargues > Saint-Marcel-de-Careiret

	Période scolaire	Période de vacances scolaires			
		M_J	M_J	M_J	-
BAGNOLS-SUR-CEZE	PEM - Gare 	09:00	12:30	15:00	17:00
	Lot. Coste	09:03	12:33	15:03	17:03
COMBES (SABRAN)	Ecole	09:07	12:37	15:07	17:07
ST ANDRE D'OLERARGUES	Fontaine	09:17	12:47	15:17	17:17
ST MARCEL DE CAREIRET	Village	09:21	12:51	15:21	17:21
	Salle des Fêtes	09:22	12:52	15:22	17:22

	Période scolaire	Période de vacances scolaires			
		M_J	M_J	M_J	-
COMBES (SABRAN)	Ecole	09:30	13:00	15:30	17:30
BAGNOLS-SUR-CEZE	Lot. Coste	09:33	13:03	15:33	17:33
	PEM - Gare 	09:38	13:08	15:38	17:38

SAMEDI

Bagnols-sur-Cèze > Saint-André-d'Olerargues > Saint-Marcel-de-Careiret

	Période scolaire	Période de vacances scolaires			
		S	S	S	-
BAGNOLS-SUR-CEZE	PEM - Gare 	09:00	12:30	15:00	17:00
	Lot. Coste	09:03	12:33	15:03	17:03
COMBES (SABRAN)	Ecole	09:07	12:37	15:07	17:07
	Peligouse	09:11	12:41	15:11	17:11
DONNAT (SABRAN)	Eglise	09:12	12:42	15:12	17:12
	Palus	09:15	12:45	15:15	17:15
CARMES (SABRAN)	Place Saint-Jean	09:16	12:46	15:16	17:16
	Fontaine	09:23	12:53	15:23	17:23
ST ANDRE D'OLERARGUES	Village	09:28	12:58	15:28	17:28
	Salle des Fêtes	09:29	12:59	15:29	17:29

Saint-Marcel-de-Careiret > Bagnols-sur-Cèze

	Période scolaire	Période de vacances scolaires			
		S	S	S	-
ST MARCEL DE CAREIRET	Salle des Fêtes	09:29	12:59	15:29	17:29
	Place Saint-Jean	09:34	13:04	15:34	17:34
CARMES (SABRAN)	Ancienne Ecole	09:35	13:05	15:35	17:35
	Eglise	09:37	13:07	15:37	17:37
DONNAT (SABRAN)	Peligouse	09:38	13:08	15:38	17:38
	Ecole	09:42	13:12	15:42	17:42
COMBES (SABRAN)	Lot. Coste	09:45	13:15	15:45	17:45
	PEM - Gare 	09:50	13:20	15:50	17:50

Alertes SMS

Restez informés en temps réel des perturbations ou modifications de votre ligne.
Remplissez le formulaire en ligne sur : uggomobilite.com

Légende

L_Me_V : lundi - mercredi - vendredi
M_J : mardi - jeudi
Me : mercredi
S : samedi

Les arrêts sont facultatifs. Merci de faire signe au conducteur.



Cave coopérative

Bonne nouvelle pour les sept coopérateurs saint-marcellois et leurs fidèles clients !

Un accord de fusion avec leurs homologues de Mégiers (commune de Sabran) maintiendra en activité la cave et le caveau.

N'ayez aucune crainte sur la qualité : les vins de la cave Ste Agathe sont aussi d'une excellente tenue.

La nouvelle entité prendra le nom

"Agathe et Marcel"

Souhaitons bon vent à cette entente et encouragez leurs efforts en leur maintenant ou apportant votre clientèle.

A consommer avec modération !

Numéro 22, août 2025 p 7





Trottoirs et marquage au sol

Le trottoir partant du café a été terminé jusqu'à la RD6 et se prolonge route de St André jusqu'à l'abri-bus situé à l'angle du chemin du château d'eau.

Ancienne route de Bagnols, un marquage au sol matérialise des places de stationnement en face du salon de coiffure et un cheminement piéton jusqu'à l'approche du parc de loisirs.

Une **écluse routière** a également été pérennisée entre l'école communale et le croisement de la RD6. Elle limite la vitesse des véhicules entrant dans le village.

Le **parc de stationnement** de la Liberté situé au nord du village en face de la salle de convivialité est désormais en fonction. Il sera arboré cet automne. C'est un élément important pour la sécurité de tous dans les rue étroites de notre centre village.

Vous pouvez l'utiliser !

Il devrait permettre, à terme, de **supprimer le stationnement gênant et parfois dangereux** dans les rues et routes du centre village dont il est très proche.

Pensez-y !



Entretien du patrimoine Lavoir de Font d'Arnaud

Ce modeste mais charmant petit lavoir alimenté par le ruisseau, malmené par les ans et quelques égarés, mérite un rafraîchissement. Afin de le faire mieux connaître, nous proposons un chantier de bénévoles, encadrés par Thierry Moulinet, adjoint au Maire, pendant les vacances d'automne. Une ½ journée ou 1 journée suivant le nombre, pour le nettoyage, remplacement de tuiles cassées et petite consolidation.

Jeunes (à partir de 16 ans) ou moins jeunes peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 15 octobre 2025 pour participer à cette rénovation.



Aménagement

Sous le hangar supportant les panneaux photovoltaïques, un conteneur, acheté par la mairie, est en train d'être aménagé pour servir aux associations du village qui souhaiteraient organiser des manifestations afin d'être utilisé comme buvette / buffet.

Il complètera l'aménagement de cet ensemble de détente et de convivialité où tous les habitants pourront se retrouver et partager de bons moments.

Merci à Stéphane Grazioli pour son expertise et son aide précieuse lors de ces travaux.



Remplacement des CIDEX

Pour le remplacement des cidex, si la mise en place est effectuée par les employés municipaux pour une meilleure efficacité, c'est La Poste qui fournit les casiers selon ses disponibilités. Le vôtre est en mauvais état ? Soyez patients son tour viendra.



..... VIE DU VILLAGE



Plantation des végétaux offerts par la pépinière du département autour du terrain de sports et loisirs

Réunion du club de lecture Pages & Partages



80 ème anniversaire

de la fin de la seconde guerre mondiale.

Belle affluence avec la présence d'enfants de l'école accompagnés de leur maîtresse qui ont dit de beaux textes pour ce moment de recueillement et de réflexion en cette période qui voit les tyrans et leurs envies de domination se multiplier sur notre planète où il ferait pourtant si bon vivre en paix.



“La joie de vivre” en scène



Spectacle de l'ELAN



Chants corses à l'église



Fête de l'école primaire



Activités des “Lézards de saisons”



..... VIE DU VILLAGE

Comité des fêtes

Vide-grenier :

On cherche, on trouve... parfois

Fête du village

en partenariat avec le Café du Midi :

Une belle affluence ; c'est un bon encouragement pour la suite !



Les concerts du Café du Midi

Ambiance festive et décontractée



Paëlla pour les festivités de la Fête Nationale

Un bon moment partagé dans une ambiance familiale et joyeuse.

Merci à celles et ceux qui ont participé.

Pique-Nique Provence Occitane

Franc succès pour le pique-nique ProvenceOccitane organisé pour la première fois à St Marcel le 11 août 2025. Habitants et touristes ont répondu présents et partagé nourriture et bonne humeur sous la halle de l'espace sports et loisirs.



Urbanisme

Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

Vous pouvez faire vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.
- **Avant de commencer votre demande, lisez bien les Conditions Générales d'Utilisation sur le site de la commune : saintmarceldecareiret.fr > La Mairie > Urbanisme > CGU iDE'AU**



Elections municipales en 2026

En mars 2026 se tiendront les élections municipales. De nouvelles règles entreront en vigueur pour les petites communes comme la nôtre : **le scrutin de liste paritaire devient la règle**, il ne sera plus possible de panacher les listes. Une rature sur un bulletin ou deux bulletins différents et le vote sera nul.

POURQUOI ?

Jusqu'ici, les petites communes élisaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. **Ce système ne permettait pas d'assurer la parité entre les femmes et les hommes.**

Le nouveau mode de scrutin poursuit trois objectifs :

- harmoniser les règles électorales entre toutes les communes,
- favoriser la parité : aujourd'hui, les femmes représentent seulement 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants,
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : **les électeurs ne peuvent plus modifier les listes.**

Pour faciliter la constitution des listes, une dérogation est prévue : les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir, un assouplissement réservé aux communes de moins de 1 000 habitants.

